



Synthèse du Rapport annuel 2022

Actions & perspectives



Congrès de la FNSEA 2022 - ANGERS

Chapitre 1

« Économie et développement durable »

« Redonner sa vraie valeur à l'agriculture »

Limiter la hausse des coûts de production et préserver le revenu des agriculteurs pour pérenniser les vocations et le métier ont été les temps forts de l'année 2022 pour la FNSEA qui s'est mobilisée pour assurer l'approvisionnement de matières premières en qualité et en quantité dans un contexte géopolitique national et international troublé et incertain. Elle s'est aussi mobilisée pour accompagner efficacement la transition agroécologique de la Ferme France, dans le cadre du Pacte Vert et des enjeux stratégiques européens.

« La FNSEA a été sur tous les fronts pour préserver la compétitivité de l'agriculture française »

La FNSEA mobilisée pour maintenir la valeur de l'alimentation

« L'année 2022 a été marquée par une flambée historique des coûts de production : +18,2 % à laquelle s'est ajoutée une flambée des prix alimentaires : +12 %. LA FNSEA s'est battue pour conserver les équilibres législatifs et économiques mis en place par les lois Egalim et le Plan de résilience du Gouvernement, aussi bien pour l'agriculture conventionnelle que pour l'agriculture biologique »

« Grâce à EGalim 2, les négociations commerciales 2022 s'achèvent avec des hausses de tarifs (+ 3,5 %), ce qui n'était pas arrivé depuis plus de 8 ans ! »

Notre mobilisation pour un PSN réaliste et le plus pragmatique possible

« La future PAC, placée sous le sceau de la transition agroécologique nécessitait la mise en place d'un Plan stratégique national (PSN) adapté au modèle agricole français. La FNSEA et l'ensemble de son réseau ont défendu les intérêts des agriculteurs, notamment à travers les écorégimes pour que la quasi-totalité puissent y avoir accès ».

« La FNSEA s'est mobilisée pour que la nouvelle PAC entre en vigueur correctement le 1er janvier 2023. »

La FNSEA engagée dans l'accompagnement de la transition agroécologique de la ferme France

« La transition agroécologique ne réussira pas sans une agriculture dynamique, renouvelée, durable, innovante et par conséquent, sans juste rémunération ni investissement. C'est pourquoi la FNSEA s'est fortement impliquée pour que le secteur agricole soit inclus dans le plan de Relance et France 2030 et qu'elle a finalisé sa candidature au programme Partenaires Engagés pour la Nature. Elle continuera à promouvoir l'accompagnement des transitions dans le cadre des futurs Pacte et Loi d'Orientation et d'Avenir Agricoles (PLOA) ».

« La FNSEA a martelé que l'agriculture est d'abord source de solutions »

Union européenne : l'Agriculture au centre du Pacte vert et des enjeux stratégiques européens

« Pendant la présidence française du Conseil de l'Union européenne au premier semestre 2022, La FNSEA a exprimé ses priorités en mettant l'accent sur la mise en œuvre du principe d'autonomie stratégique ouverte en accord avec l'objectif de « souveraineté alimentaire ». Elle reste vigilante sur des dossiers comme l'exclusion des engrais du mécanisme d'ajustement carbone aux frontières, le bien-être animal, la prédation, la directive émissions industrielles (IED), la politique des indications géographiques, le numérique (Data Act), etc. ».

Citation « la FNSEA entend que le chiffrage les impacts des projets européens, soit clairement établi ».

Changement climatique : la FNSEA mobilisée sur l'adaptation, l'atténuation et le développement des énergies renouvelables

« Sur le développement des énergies renouvelables, la FNSEA a activement contribué à l'élaboration de la loi sur l'accélération des énergies renouvelables, permettant d'obtenir d'importantes avancées : une définition légale de l'agrivoltaïsme, le passage obligatoire en CDPENAF et l'interdiction du photovoltaïque au sol hors terres incultes ou inexploitées depuis plusieurs années... ».

« La FNSEA a suivi et appuyé les travaux en faveur du renforcement de la résilience de l'agriculture française face au changement climatique. »

Chapitre 2

« Vie des entreprises »

Toutes les énergies au cœur des activités agricoles

Sécuriser le revenu agricole passe notamment par la maîtrise des énergies sur l'exploitation, par la mise en place d'un système assurantiel efficace et accessible à tous mais aussi par la préservation des acquis fiscaux. Un travail de tous les instants au cours de l'année 2022 pour la FNSEA et son réseau.

« La FNSEA a obtenu une réforme structurante instaurant une couverture des risques universelle »

Gestion des risques

« Sous l'impulsion de la FNSEA et de ses filières, le Gouvernement a fait voter en mars 2022 une loi sur l'assurance récolte. Par ailleurs, face à une sécheresse exceptionnelle, elle a appelé les pouvoirs publics à mettre en œuvre rapidement des mesures d'urgence indispensables. Elle a aussi obtenu FNSEA a obtenu la prorogation du dispositif de déduction pour épargne de précaution ainsi qu'une indexation des seuils basée sur l'inflation ».

« La FNSEA entend obtenir le relèvement généralisé des seuils annuels et pluriannuels, pour permettre un plus large recours à l'outil d'auto-assurance pour l'exploitant ».

Dispositifs fiscaux en faveur de la trésorerie et de l'investissement

« La FNSEA s'est mobilisée afin de porter les problématiques de trésorerie et les besoins d'investissements rencontrés par les exploitations agricoles tout en rappelant qu'il était primordial de continuer d'accompagner ces dernières dans la transition de leurs pratiques et de prendre en considération le contexte économique difficile. Elle a notamment obtenu des avancées en matière de TVA, la prorogation des dispositifs de crédits d'impôts et l'élargissement de l'exonération agricole en matière de taxe à l'essieu ».

« Cette année 2022 a vu l'aboutissement de nombreuses mesures demandées de longue date, par la FNSEA. »

Soutien face à la crise énergétique

« La guerre en Ukraine a rebattu les cartes de la géopolitique de l'énergie et généré une hausse considérable du coût des énergies fossiles. L'action de la FNSEA a permis de faire entendre les problématiques agricoles au sommet de l'État, afin que les exploitations agricoles soient intégrées aux diverses mesures mises en place par le Gouvernement. Pour 2023, l'objectif est d'enfin obtenir l'intégration du remboursement de TICPE (taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques au prix d'achat du gazole non routier ».

**«2023 sera l'année décisive sur ces questions d'énergie.
Elle permettra aussi d'avancer dans la transition énergétique de la
Ferme France, par la mise en place d'expérimentations grandeur nature ».**

Chapitre 3

« Structures et territoires »

Préserver et valoriser nos territoires ruraux

Souvent délaissées et dénigrées, nos campagnes répondent aujourd'hui, et de plus en plus, aux aspirations de nos concitoyens sur bien des plans. C'est pourquoi, dans la droite ligne du Manifeste pour les ruralités vivantes, la FNSEA entend poursuivre son action pour que le Gouvernement donne à ces territoires les moyens d'être des moteurs sociaux, économiques et environnementaux.

« Il faut renforcer l'attractivité économique des territoires ruraux ».

Les territoires ruraux sont un réservoir pour l'accomplissement de projets personnels et professionnels.

« Le Manifeste pour des ruralités vivantes a permis de faire entendre la voix des acteurs économiques de nos territoires lors de l'élection présidentielle et lors des élections législatives de avril/juin 2022. Le Manifeste met en exergue 4 axes sur lesquels sont formulés des constats partagés par ses 40 partenaires et des ambitions communes : emploi, activité du quotidien, développement durable et vivre ensemble. »

« La FNSEA sera attentive aux propositions qui seront formulées par le gouvernement dans le cadre de la phase 2 d'Agenda rural »

Une mise en œuvre pragmatique du ZAN dans les territoires ruraux

« La consommation de terres agricoles par l'urbanisation reste à un niveau inquiétant. Ce sont toujours environ 28 000 hectares par an qui sont consommés. C'est deux à quatre fois plus par habitant que nos voisins européens. Préserver le foncier agricole et rural, c'est aussi préserver l'activité économique de nos campagnes. Les Régions et les collectivités territoriales seront les premiers acteurs du ZAN. La FNSEA apportera sa pierre à l'édifice. Avec pragmatisme ».

« La création du Zéro artificialisation net (ZAN) par la loi Climat & Résilience de 2021 n'est que le début d'un nouveau chapitre. Elle implique de créer un nouveau modèle de développement et d'aménagement du territoire ».

Un nouveau système de comptage des loups

« La population du loup ne cesse d'augmenter en France, sans connaître leur nombre véritable. Selon l'Office français de la biodiversité (OFB), ils sont environ 900. Selon la FNSEA, au moins double comme l'ont montré de récentes expérimentations, menées... avec l'OFB en Savoie. En vue du prochain En vue du prochain Plan national d'actions Loup 2024-2028, la FNSEA demande une révision du système de comptage. D'autant qu'il s'attaque, en plus des ovins, aux bovins ».

« L'année 2022 a été marquée par une explosion des attaques de loups jamais connue jusqu'à maintenant ».

Chapitre 4

« Affaires sociales »

Le social, une autre clef de la durabilité des exploitations

L'année 2022 a été marquée par des avancées et des victoires syndicales et sociales acquises par la FNSEA, comme la reconduction du dispositif Travail occasionnel - demandeur d'emploi (TODE), le vote, en première lecture de la reconnaissance des 25 meilleures années pour le calcul de la retraite des agriculteurs ; et la signature de l'avenant à l'accord formation tout au long de la vie. Le travail reste encore important en matière de reconnaissance des droits sociaux, aussi bien pour les non-salariés que pour les salariés. La FNSEA veille au grain.

« Nous avons connu des avancées majeures sur les aspects sociaux de notre activité, avec les victoires tant attendues sur le calcul des retraites »

Reconduction du TODE

« Parce que les coûts salariaux peuvent générer au sein même de l'Union européenne d'importantes distorsions de concurrence et, in fine, de prix, la FNSEA a soutenu en 2022 le maintien du TODE, dont le but est de compenser les écarts en matière de coût du travail entre la France et les autres pays membres. Le Smic à 1709,32 € bruts par mois. Avec ce niveau de salaire minimum, la France se situe derrière le Luxembourg (2 387,40€), les Pays-Bas (1 934,40€), la Belgique (1842,28€) et l'Allemagne (1 744 €). En Espagne, le salaire minimum interprofessionnel est de 1 126 € bruts par mois »

« La loi de financement de la Sécurité sociale 2023, assure le maintien du dispositif TODE jusqu'au 1^{er} janvier 2026 ».

Calcul de la retraite des agriculteurs sur les 25 meilleures années

« Après l'adoption et la promulgation des lois dites Chassaing 1 (revalorisation des minima de pension des chefs d'exploitation à 85 % du Smic et Chassaing 2 (relèvement des minima des conjoints et des aides familiaux), la FNSEA entend aller plus loin pour faire valoir le calcul des droits retraites sur les 25 meilleures années, comme dans le régime général, et non plus sur l'intégralité de la carrière. En retirant les plus mauvaises années du calcul, on améliore forcément le montant des retraites »

« La FNSEA se bat également pour obtenir la réforme de l'assiette sociale des indépendants »

Signature de l'avenant à l'accord formation tout au long de la vie

« L'avenant n°8 sur l'accord formation met en avant l'apprentissage, comme levier d'insertion et d'attractivité, en vue du renouvellement des générations agricoles. Il dynamise aussi le caractère stratégique du dispositif de reconversion ou promotion par alternance (PRO A). Les partenaires sociaux, dont la FNSEA, n'ont pas attendu sa signature pour commencer à le mettre en œuvre avec l'appui d'OCAPIAT, même si cet avenant est en attente d'extension pour être pleinement applicable. »

« L'avenant introduit des dispositifs innovants comme les formations collectives d'accueil pour les salariés en CDD et la formation de tuteur-accompagnant ».

Chapitre 5

« Vie du réseau »

Une année syndicale chargée et atypique

« Aides à l'alimentation animale, guerre en Ukraine, élections politiques, assurance-récolte, bataille des prix, transition agroécologique... La FNSEA a été comme les années précédentes sur de nombreux fronts, pour contenir les demandes de toutes parts : gouvernement, élus locaux, réseau, filières, etc. Elle a pu assurer pleinement ses missions à la faveur d'une stratégie de relance syndicale désormais entrée dans sa pleine phase de déploiement ».

« Les victoires de la FNSEA sont le fruit d'un travail collectif, de tout le réseau à tous les échelons, des élus et des collaborateurs ».

Une riche année syndicale 2022. (Résumé 500 signes max.)

« L'année 2022 fut celle du renouveau avec le retour du Salon international de l'agriculture et de nombreux autres rendez-vous et celle de nouvelles perspectives avec le vote de l'assurance-récolte, la validation du Plan stratégique national, l'application des lois Egalim etc. L'objectif reste le même : faire de l'agriculture française, une agriculture compétitive, durable, rémunératrice. Sans le réseau FNSEA, aucun des objectifs fixés n'aurait pu se réaliser ».

« L'accent a également été mis sur la formation avec la refonte du programme de formation des Présidents et Secrétaires généraux »

Réflexion, formation et accompagnement dans les FDSEA

« La FNSEA a totalement rénové le cycle de formation dédié aux élus des FRSEA et FDSEA. Un plan de développement des compétences dédié aux collaborateurs FRSEA/FDSEA a été conçu avec des formations dans 8 domaines : Cycle parcours, Syndical, Économie, Fiscalité – juridique, Communication – Digital, Environnement, Droit social - RH - Paie et Efficacité professionnelle. Objectif pour chacun : s'adapter aux évolutions des métiers et répondre aux attentes des agriculteurs. »

« La formation des élus prise en charge dans le cadre de la Promotion Collective a été redynamisée en 2022. La FNSEA souhaite donner un nouvel élan à ce dispositif. »

Le développement des services : Une année dense et dynamique dans l'esprit du projet #reseaufnsea2025

« L'année 2022 a permis de modéliser et massifier les dispositifs déployés depuis 4 ans, elle a aussi été l'occasion d'appréhender de nouveaux défis, en particulier dans l'accompagnement méthodologique des fédérations ; avec la mise en place des ateliers de l'adhésion ; le développement de la carte moisson, le groupement d'achat, la signature de nombreux partenariats ainsi que l'accompagnement dans la transition agroécologique avec France Carbon Agri Association et Epiterre. »

« L'année 2022 a permis un travail de consolidation des solutions méthodologiques d'accompagnement au réseau ».

La Section nationale des anciens exploitants

« C'est notamment sous l'impulsion de la SNAE que le Parlement a pu adopter en première lecture, le principe du calcul de la retraite agricole sur les 25 meilleurs années. L'année 2022 a été mise à profit par la section pour élaborer son projet stratégique 2023-2025 qui donne le cadre des actions à mener sur les trois prochaines années avec deux grands axes prioritaires qui sont d'accueillir de nouveaux adhérents et de faire monter en compétence les élus. »

« Faire progresser le montant des retraites agricoles actuelles et préserver le pouvoir d'achat des retraités agricoles »

La Commission nationale des agricultrices

« Favoriser l'engagement des agricultrices et œuvrer pour faciliter le quotidien (remplacement, machinisme...) ont été les principaux axes de travail pour 2022 auxquels se sont greffés des participations actives à des campagnes communication : Octobre rose, Fermes ouvertes, Tours de France masculin et féminin. Former les agricultrices aux défis de demain, développer une communication positive et rayonner au-delà des réseaux FNSEA restent les axes de travail de la CNA pour que les femmes aient toute leur place dans l'agriculture ».

« LA CNA continue de porter la représentativité des agricultrices au sein des instances du réseau et au-delà »

SNFM, pour une meilleure régulation foncière

« En 2022, la SNFM a poursuivi son travail permanent de réflexion sur le statut du fermage et la transmission des entreprises agricoles, notamment lors de son congrès de Saint-Lô. La section a aussi suivi avec beaucoup d'attention le projet FNSafer relatif au fonds de portage du foncier porté par divers partenaires agricoles et publics. De même, elle s'est inquiétée du développement de montages juridiques pouvant écarter les fermiers du statut du fermage pour l'implantation d'activités d'agrivoltaïsme »

« Le pacte sur la transmission, l'installation et la formation promis pour 2023 donne à la SNFM un cadre pour faire valoir ses propositions sur l'attractivité du fermage »

SNPR : un travail approfondi sur la fiscalité foncière

« La SNPR a continué à s'impliquer dans la mise en œuvre de la loi portant mesures d'urgence pour assurer la régulation de l'accès au foncier agricole au travers de structures sociétaires, loi dite Sempastous. La section a également œuvré sur la manière de rendre le statut de bailleur plus attractif par le biais de la fiscalité : notamment par l'application de la Flat Tax aux revenus fonciers et l'application du taux réduit de 0,71 % (au lieu de 5,80 %) sur les droits de mutation à titre onéreux »

« Pour 2023, la SNPR souhaite voir concrétiser son accord avec la SNFM, la loi Sempastous n'étant qu'un supplétif ».

Chapitre 6

« Communication »

Une communication ciblée et influente

« Faire connaître, reconnaître et valoriser les idées et les actions de la FNSEA a été le travail quotidien de l'équipe de communication. Avec un double objectif. Premièrement, donner un maximum de visibilité et d'écho pour faire passer les grands messages des élus en matière économique et sociale ainsi que ceux sur les grands enjeux agricoles français, européens et mondiaux. Secondement, garantir une portée optimale au travail de pédagogie et de sensibilisation auprès du grand public. »

« Conjuguer facilité, dans le relais, et cohérence dans la forme, pour nos actions de communication sur tout le territoire. »

Faire de l'actualité une opportunité pour diffuser nos messages

« L'année 2022 a été marquée par le retour du Salon international de l'agriculture et par la programmation spéciale agriculture et ruralité que France Télévisions avait choisi de mettre à l'honneur durant la même période. Le retour du Salon international du machinisme agricole (SIMA) a également permis à la FNSEA, présente sur de nombreuses autres manifestations (Sival, Vinexpo, Space, Salon de l'élevage, ...) de se positionner en tant qu'acteur engagé dans la transition agroécologique et énergétique. »

« Chaque événement fait l'objet d'une communication spécifique, conçue en fonction de la cible et destinée à offrir à l'agriculture française la visibilité qu'elle mérite. »

Campagnes présidentielles et législatives

« Tous les 5 ans, le Conseil de l'Agriculture Française (CAF) organise un grand oral lors duquel se succèdent les principaux candidats à l'élection présidentielle en vue d'exposer et d'échanger sur leurs visions et leurs programmes agricoles. Six candidats se sont prêtés au jeu et ont exposé leurs propositions, notamment en matière de maintien des capacités de production et de préservation de notre souveraineté alimentaire. Cette séquence politico-médiatique s'est poursuivie à travers la publication pour la présidentielle et les législatives, des 30 propositions de la FNSEA pour accélérer le goût d'entreprendre »

« La FNSEA, a joué un rôle clé en dévoilant les résultats de son sondage sur les intentions de vote et les attentes des agriculteurs à l'approche des élections présidentielles. »

Campagne Ma nature, mon futur, l'agriculture

« Élaborée par le service communication en collaboration étroite avec les élus, la campagne de promotion "Ma nature, mon futur, l'agriculture" de la FNSEA vise à faire connaître la diversité des métiers dans le domaine agricole et à attirer les jeunes vers le secteur agricole. Le message contient trois axes : la diversité des métiers, les besoins importants en recrutement et la multiplicité des niveaux de compétences recherchés. Elle a été lancée pendant le Tour de France cycliste, avec l'appui des FDSEA locales et du réseau de partenaires, lui assurant ainsi une visibilité maximale à la télévision et les réseaux sociaux notamment ».

« Une vaste mobilisation d'envergure au service de la promotion des métiers agricoles pour susciter l'intérêt, voire des vocations »